

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 février 2020

---

SOUVERAINETÉ CULTURELLE À L'ÈRE NUMÉRIQUE - (N° 2488)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AC1069

présenté par  
Mme Bergé, rapporteure

-----

### ARTICLE 34

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« les exerce »

les mots :

« exerce ses fonctions ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.